PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**Direction départementale**
**des territoires et de la mer**

PRÉFECTURE DES CÔTES-D'ARMOR
Direction départementale des territoires et de la mer
Délégation à la mer et au littoral

**AVIS AU PUBLIC**

Commune de BINIC - ÉTABLES-SUR-MER
Demande d'avenant à la concession d'utilisation
du domaine public maritime du 27 mars 2024

Une demande a été déposée par la commune de BINIC - ÉTABLES-SUR-MER pour le renouvellement l'autorisation du parvis du poste de secours de la plage de la Banche. Cet ouvrage sera intégré à la concession d'utilisation du domaine public maritime du 27 mars 2024 par voie d'avenant.
Conformément à l'article R.2124-6 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), la demande fera l'objet d'une consultation auprès des collectivités et des services concernés.
En application de l'article R.2124-5 du CGPPP, le public est averti de l'engagement de la procédure requise et peut faire part de ces remarques pendant une période de 21 jours en les adressant à l'adresse suivante :
ddtm-dml-samel-ugdpm@cotes-darmor.gouv.fr

Place du général de Gaulle
BP 2370 – 22023 SAINT-BRIEUC
Tél : 02 96 75 25 40
Mail : olivier.romani@cotes-darmor.gouv.fr
@Préfet22